

**2011\_A056**

**OBJET : Institution - Election d'un membre du Bureau de la C.P.A. - Représentation de la Commune de Vitrolles**

Le 30 juin 2011 à 17 h 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

AGOPIAN Jacques - AMAROUCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BLAIS Jean-Paul - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DEVAUX Pierre - DEVERSA Brigitte - DILLINGER Laurent - DRAOUZIA Fatima - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FOUQUET Robert - GARÇON Jacques - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - LOUIT Christian - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MATAS Henri - MAURICE Jany - MONDOLONI Jean Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUSSEL Jacques - ROVARINO Isabelle - SAEZ Jean-Pierre - SANTAMARIA Danielle - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TAULAN Francis - TERME Françoise - TRINQUIER Noelle - VALETA Marie José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

**Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :**

AGARRAT Henri suppléé par MENGEAUD Julien - CANAL Jean-Louis suppléé par SIMONET Bernard - CHARDON Robert suppléé par CLAVEL Caroline - CIOT Jean-David suppléé par SAIZ-OLIVER Sergine - GOURNES Jean-Pascal suppléé par SANTINI Joseph-Marie - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André

**Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :**

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique - BARRET Guy donne pouvoir à PIN Jacky - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - CASSAN René donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre - FERAUD Pierre donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira - FILIPPI Claude donne pouvoir à VILLEVIEILLE Robert - GACHON Loïc donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude - GALLESSE Alexandre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GROSDÉMANGE Gérard donne pouvoir à MARTIN Régis - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JOISSAINS-MASINI Maryse donne pouvoir à CHORRO Jean - JONES Michèle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERSALI Malik donne pouvoir à MORBELLI Pascale - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à PAOLI Stéphane

**Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :**

ALBERT Guy - BAUTZMANN Marcel - BERNARD Christine - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BRAMI Héliot - BRAMOULLÉ Gérard - BUCKI Jacques - CATELIN Mireille - CURINIER Erick - DAGORNE Robert - DESCLOUX Odette - DI CARO Sylvaine - FENESTRAZ Martine - FERAUD Jean-Claude - GARNIER Eliane - JOISSAINS Sophie - LAFON Henri - LICCIA Marcel - MAURET Jacques - MERGER Reine - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MOHAMMEDI Amaria - MOINE Anne - NICOLAOU Jean-claude - PIZOT Roger - POTIE François - RENAUDIN Michel - ROUARD Alain - ROUGIER Jacques - SANGLINE Bruno - TONIN Victor

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.

## CONSEIL DU 30 JUIN 2011

Rapporteur : Madame le Président

**Objet : Election d'un membre du Bureau de la CPA - Représentation de la commune de Vitrolles**  
**Décision du Conseil**

Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 26 mai dernier, le conseil municipal de la commune de Vitrolles a procédé à la modification de la liste de ses délégués communautaires siégeant au Conseil de Communauté.

Il y a donc lieu de procéder à l'élection d'un membre du Bureau chargé de représenter la commune au sein des organes communautaires.

### **Exposé des motifs :**

Par délibération n°2011\_A018 du 14 avril 2011, le Conseil communautaire a décidé de fixer à 43 le nombre de Vice-présidents et à 17 le nombre des autres membres du Bureau communautaire.

Par délibération n°2009\_A150 du 23 octobre 2009, le Conseil communautaire a procédé à la désignation du Vice-président et des autres membres du Bureau chargés de représenter la commune de Vitrolles au sein des organes communautaires.

Par délibération n°11-100 du conseil municipal du 26 mai 2011, la commune de Vitrolles a procédé à la modification de la liste de ses délégués communautaires siégeant au Conseil de Communauté.

Cette modification entraînant la vacance d'un poste de membre du Bureau, il y a lieu de procéder à l'élection d'un membre du Bureau chargé de représenter la commune de Vitrolles au sein des organes communautaires.

Par application des articles L. 2122-4 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales, l'élection des membres du Bureau doit s'effectuer au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant.

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2122-4 et L. 5211-10 ;

VU la délibération n°2009\_A139 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 relative à la détermination du nombre de Vice-présidents et des autres membres du Bureau communautaire ;

VU la délibération n°2009\_A140 portant du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 portant élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau ;

VU la délibération n°2011\_A018 du Conseil communautaire du 14 avril 2011 portant modification du nombre de Vice-présidents ;

VU la délibération n°11-100 du Conseil municipal de la commune de Vitrolles du 26 mai 2011 portant modification de la liste des délégués de la commune au Conseil de communauté ;

### **Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PROCEDER** à l'élection du membre du Bureau chargé de représenter la commune de Vitrolles au scrutin secret et à la majorité absolue.

**OBJET : Institution - Election d'un membre du Bureau de la C.P.A. - Représentation de la Commune de Vitrolles**

Par délibération en date du 26 mai dernier, le conseil municipal de la commune de Vitrolles a procédé à la modification de la liste de ses délégués communautaires siégeant au Conseil de Communauté.

Appelé à procéder à la désignation d'un membre du Bureau, le Conseil communautaire a élu, suivant les résultats collationnés ci-après retranscrits.

Scrutin n°1

A fait acte de candidature :

- Monsieur Jean-Claude MONDOLONI

Inscrits : 144	Blancs et nuls : 4
Votants : 111	Exprimés : 107

A obtenu au premier tour :

- Monsieur Jean-Claude MONDOLONI : 107 voix

**Monsieur Jean-Claude MONDOLONI est proclamé élu en qualité de Membre du Bureau.**

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Le Président



Acte rendu exécutoire par transmission

En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **08 JUIL. 2011**